

COMMISSION ACADEMIQUE
D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DE NOTES
ACADEMIE DE LILLE.

L'évaluation aux baccalauréats de l'enseignement
général et technologique
en éducation physique et sportive.

Session 2008

Rappel :

Les résultats, analyses et décisions communiquées dans ce document sont le fruit du travail de la commission académique. Cette commission est la seule habilitée à « harmoniser » les notes obtenues aux épreuves. Ce travail n'a donc de sens que si les acteurs (équipes d'établissement, co-évaluateurs et responsables de sous-commissions) remplissent leurs missions sans se substituer à elle.

1 Fonctionnement de la commission

La commission académique est organisée et présidée par les IA IPR qui représentent le Recteur. En 2007-2008, elle s'est réunie trois fois (lundi 23 octobre 2006, vendredi 1^{er} juin 2007 et jeudi 7 juin 2007).

Elle se compose de 21 personnes

4 IA IPR et 2 chargés de mission

14 professeurs « enseignants de terrain » en lycée et responsables des sous-commissions

Rappel : Article 10 de l'arrêté du 9 avril 2002- *À l'issue des contrôles, la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes analyse les notes transmises par les établissements et procède à leur harmonisation éventuelle. Elle communique ensuite les notes harmonisées au jury de l'examen du baccalauréat, lequel arrête définitivement la note affectée du coefficient en vigueur. La commission académique dresse le compte rendu de chaque session pour l'ensemble des épreuves (enseignement obligatoire, de complément, facultatif, et épreuves adaptées) et le transmet à la Commission nationale d'évaluation qui publie un rapport national annuel pour d'éventuelles régulations ou modifications du référentiel d'épreuves de la liste nationale ou des listes académiques. Placée auprès de la direction de l'enseignement scolaire, la commission nationale est présidée par le doyen du groupe d'éducation physique et sportive de l'éducation nationale ou son représentant.*

Conformément à cet arrêté :

En début d'année, elle procède à :

L'étude et la validation des protocoles d'évaluation des établissements.

En cours d'année :

Elle accompagne localement les professeurs responsables des examens dans leur établissement.

En fin d'année elle procède à :

L'étude et la vérification de la légitimité des documents transmis faisant état des inaptitudes pour valider les dispenses (neutralisation du coefficient).

L'analyse des notes en prenant pour référence les recommandations de la commission nationale.

L'éventuelle harmonisation.

L'arrêt et la communication des notes au jury d'examen

Par ailleurs, les membres de la commission sont régulièrement sollicités pour éclairer le point de vue de l'inspection sur le dossier de l'évaluation certificative et de sa mise en œuvre.

La commission académique de Lille est réellement « académique » car tous les membres sont réunis au même endroit sous la responsabilité des IA IPR. L'équité entre tous les candidats est ainsi mieux assurée.

Comme l'année dernière, la commission s'est appuyée sur les propositions de la commission nationale pour réduire les écarts de moyenne entre les filles et les garçons.

2 Recueil des données

La commission d'harmonisation a traité cette année les notes de **32521 candidats** 33895 en 2007.

C'est la deuxième année d'utilisation du logiciel EPS NET. Cet outils donne autant satisfaction que l'année dernière, nous attendons toutefois la possibilité d'intégrer les options en CCF pour les voies G et T.

3 Moyenne des notes dans l'académie.

Les notes sont en légère hausse:

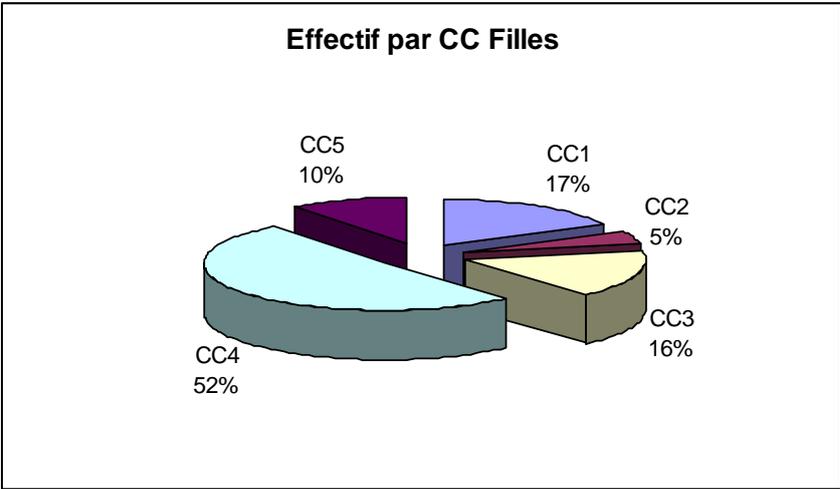
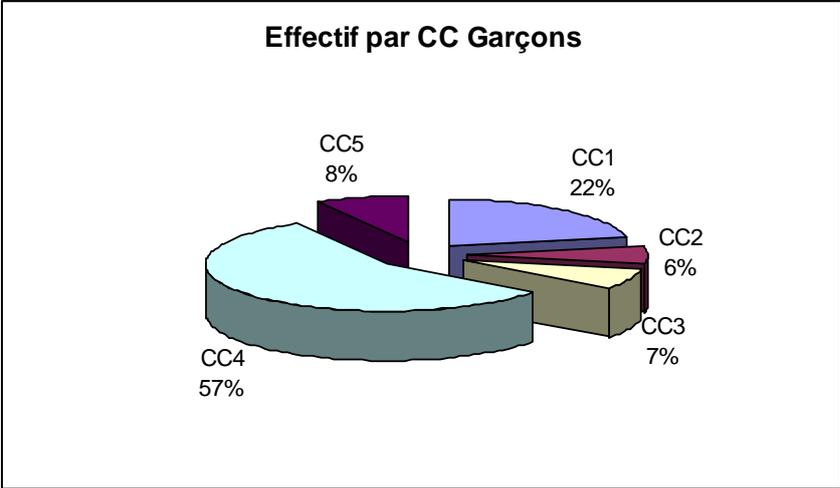
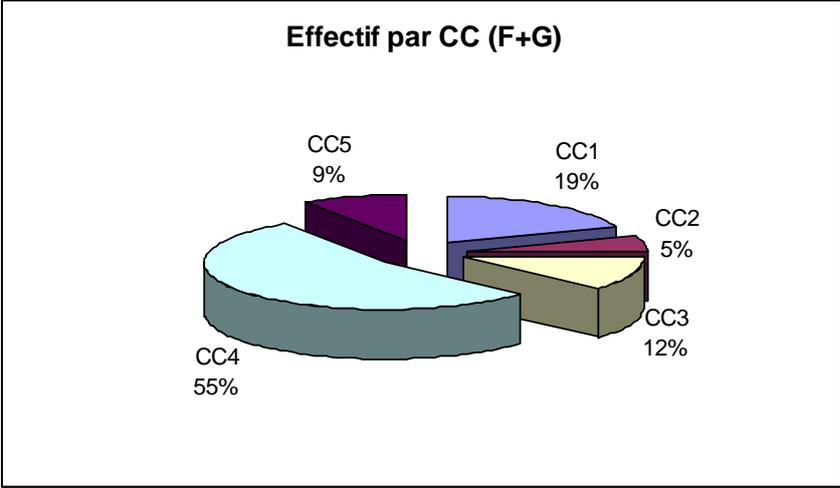
La moyenne générale (Bac T et G) est de **13,21** après harmonisation (**12,99 en 2007**, 12,80 en 2006 12,77 en 2005 et 12,71 en 2004). Avant harmonisation cette moyenne était de 13,07 et donc également en hausse.

Le nombre de « dispensés » est stable : 2,5% chez les garçons et 6,30 % chez les filles.

La dispersion pour le total des notes est stable à 3,32 (**3,33 en 2007**, 2,55 en 2006, 2,60 en 2005 et 2,66 en 2004).

4 Fréquentation et moyennes par Composante de la Compétence Culturelle

	effectif total en % (G+F)	eff F	eff G
CC1	19,27	9,23	10
CC2	5,34	2,52	2,83
CC3	12,12	8,82	3,31
CC4	53,78	27,55	26,23
CC5	9,49	5,6	3,91
	100 %	53,72	46,28



La CC4 , avec les sports collectifs, continue à être massivement « choisie ». Les garçons continuent à y obtenir des moyennes très largement supérieures à celles des filles. L'harmonisation vise à atténuer partiellement les conséquences de ce fait sur les moyennes sans toutefois résoudre le problème de fond.

Les filles sont nettement plus nombreuses en CC3 que les garçons (plus de deux fois plus) et elles continuent d'y obtenir leurs meilleures moyennes.

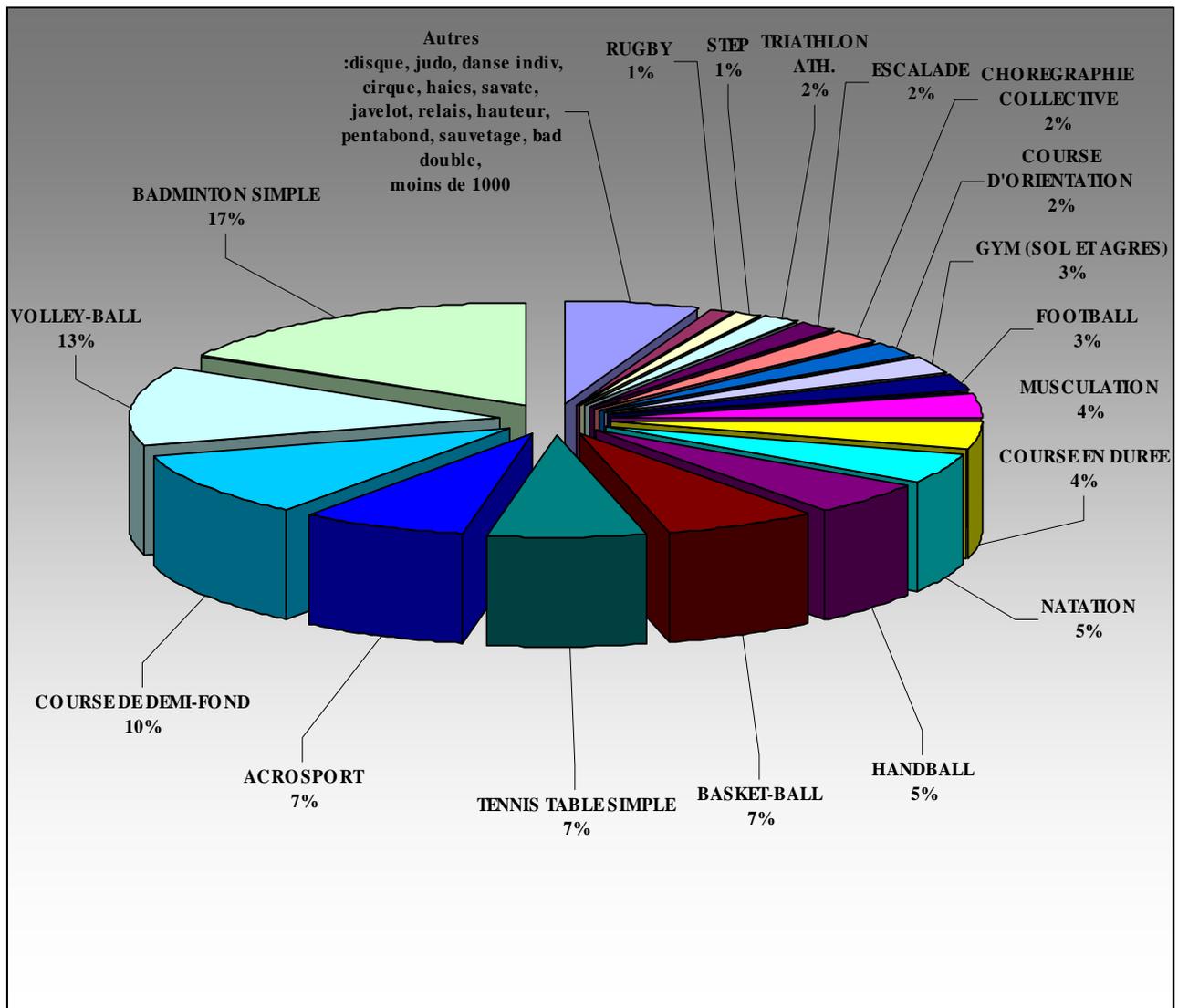
La CC5 est assez bien choisie et de manière équilibrée : la politique académique de valorisation de cette CC doit se poursuivre. L'entrée de l'épreuve de step (épreuve académique) dans la liste nationale à partir de 2009 pourra en fournir l'occasion avec l'arrivée de la nouvelle épreuve académique en natation (CC5).

5 Fréquentation des épreuves nationales et académiques

	effectif total	% candidats
Moins de 5% des candidats		
DISQUE	98	0,32
JUDO	100	0,32
DANSE CHORÉGRAPHIE INDIVIDUELLE (épreuve académique)	139	0,45
ARTS DU CIRQUE	209	0,68
COURSE DE HAIES	227	0,73
SAVATE BOXE FRANCAISE	356	1,15
LANCER DU JAVELOT	383	1,24
RELAIS VITESSE	488	1,58
SAUT EN HAUTEUR	547	1,77
SAUT EN PENTABOND	887	2,87
SAUVETAGE	966	3,12
BADMINTON EN DOUBLE (épreuve académique)	979	3,17
RUGBY	1023	3,31
STEP(épreuve académique)	1145	3,70
TRIATHLON ATH.COURSE SAUT LANC(épreuve académique)	1395	4,51
Plus de 5% des candidats		
ESCALADE	1739	5,63
CHOREGRAPHIE COLLECTIVE	1941	6,28
COURSE D'ORIENTATION	2247	7,27
GYMNASTIQUE (SOL ET AGRES)	2387	7,72
FOOTBALL	2457	7,95
Plus de 10% des candidats		
MUSCULATION	3485	11,27
COURSE EN DUREE	4173	13,50
NATATION	4195	13,57
HANDBALL	4971	16,08
Plus de 20% des candidats		
BASKET-BALL	6229	20,15
TENNIS TABLE SIMPLE	6445	20,85
ACROSPORT	6567	21,24
COURSE DE DEMI-FOND	9649	31,21
VOLLEY-BALL	11687	37,80
BADMINTON SIMPLE	15628	50,55
	92742	300,00

Fréquentation des épreuves nationales et académiques

Total : 93742 notes pour 32521 candidats



1% = environ 940 notes

17% = environ 16000 notes

16000 candidats (plus de 50% des candidats) ont choisi badminton parmi leurs trois épreuves

5.1 Epreuves nationales : des évolutions à la marge

Le « choix » des épreuves reste très étalé : de 98 candidats en disque à 15628 candidats en badminton en simple. Ce choix est bien sûr très orienté par les « ensembles » proposés par les professeurs.

Les trois épreuves les plus choisies restent : le badminton en simple, le volley-ball et la course de demi-fond.

Les trois épreuves les moins choisies sont : le judo, le disque et la course de haies

Les très faibles effectifs des épreuves les moins choisis restent inquiétants, en effet une épreuve sur deux parmi les 30 proposées n'est choisie que par moins de 5% des élèves. Il est plus que jamais nécessaire d'insister sur l'ouverture culturelle nécessaire à l'obtention d'un élève physiquement éduqué. La proposition de la commission nationale (3 épreuves dans 3 CC), reste une solution à envisager.

5.2 Epreuves académiques

Ces épreuves avaient été choisies au regard de deux critères :

- taux de participation
- équité G/F

Les effectifs sont restés stables en triathlon, en badminton double et en step. La danse (chorégraphie individuelle) après avoir été deux fois plus choisie en 2006 qu'en 2005 subit, avec la moyenne la plus faible chez les filles et les garçons, une baisse d'effectif et une baisse sensible de moyenne pour la deuxième année de suite.

6 Moyennes obtenues dans les épreuves et décision d'harmonisation

L'écart entre les garçons et les filles

Avant harmonisation : cet écart a été jugé recevable pour les moyennes académiques générales mais trop important pour les moyennes de certaines épreuves. Ces écarts sont globalement les mêmes sur les mêmes épreuves depuis plusieurs années.

La commission s'interroge sur la persistance de ces écarts entre les garçons et les filles cette année malgré les nouveaux référentiels qui attireraient explicitement l'attention des évaluateurs sur une méthodologie d'observation qui prenne en compte ces différences.

	moy F	moy G	écart	moyenne	Harmoni,,,	effectif	effectif	effectif
Epreuve			G-F	F et G		F	G	Total
STEP	13,35	11,70	-1,65	13,14	G + 0,2	1000	145	1145
DANSE CHORÉ INDIV	10,29	8,97	-1,31	10,11		120	19	139
CHORE COLLECTIVE	13,78	12,88	-0,90	13,68		1723	218	1941
ARTS DU CIRQUE	13,46	12,64	-0,82	13,05		105	104	209
GYM (SOL ET AGRES)	13,41	12,71	-0,70	13,20		1656	731	2387
ACROSPORT	14,05	13,53	-0,52	13,89		4572	1995	6567
RELAIS VITESSE	13,30	12,83	-0,47	13,08		254	234	488
SAVATE BOXE FRANCAISE	13,08	12,66	-0,43	12,84		148	208	356
ESCALADE	13,10	13,18	0,07	13,14		809	930	1739
SAUVETAGE	13,95	14,11	0,17	14,03		452	514	966
MUSCULATION	13,92	14,13	0,21	14,02		1764	1721	3485
COURSE EN DUREE	13,60	13,89	0,29	13,73		2407	1766	4173
COURSE D'ORIENTATION	12,93	13,36	0,43	13,15		1070	1177	2247
NATATION	13,14	13,65	0,50	13,40		2100	2095	4195
RUGBY	12,98	13,79	0,81	13,50		365	658	1023
COURSE DE DEMI-FOND	12,63	13,54	0,91	13,11		4623	5026	9649
SAUT EN PENTABOND	13,15	14,20	1,05	13,79		344	543	887
TRIATHLON ATH.	12,95	14,01	1,06	13,49		697	698	1395
SAUT EN HAUTEUR	11,53	12,61	1,09	12,16		232	315	547
HANDBALL	12,33	13,84	1,51	13,09		2463	2508	4971
FOOTBALL	12,06	13,68	1,62	13,30	F + 0,1	583	1874	2457
DISQUE	11,71	13,47	1,76	12,83	F + 0,3	36	62	98
BASKET-BALL	11,95	13,71	1,76	12,71	F + 0,3	3546	2683	6229
LANCER DU JAVELOT	12,20	13,97	1,77	13,15	F + 0,3	176	207	383
BADMINTON SIMPLE	11,95	13,88	1,93	12,79	F + 0,5	8834	6794	15628
COURSE DE HAIES	11,59	13,55	1,97	12,76	F + 0,5	94	133	227
TENNIS TABLE SIMPLE	11,75	13,76	2,01	12,91	F + 0,5	2736	3709	6445
BADMINTON EN DOUBLE	12,34	14,36	2,02	13,27	F + 0,5	529	450	979
JUDO	12,63	14,75	2,12	13,40	F + 0,6	64	36	100
VOLLEY-BALL	11,20	13,48	2,28	12,25	F + 0,8	6280	5407	11687

Après analyse de ces données, le même principe qu'en 2007 a été retenu par la commission académique :

Décision d'harmonisation :

Ramener la différence G/F à 1,5 pt maximum dans chaque épreuve qui dépasse cet écart.

Evolution des décisions d'harmonisation

	Harmonisation 2007	Harmonisation 2008
Volley-ball	X	X
Basket-ball	X	X
Handball	X	X
Judo	X	X
Badminton en Simple	X	X
Tennis de table	X	X
Course de Haies	X	X
Foot		X
Disque		X
Javelot		X
Badminton en double		X
Step		X

Cette décision accompagne la volonté d'équité G/F qui avait été valorisée par l'inspection durant les stages "Correspond Etablissement Programme " en Lycée durant l'année scolaire 2006-2007.

Les membres de la commission rappellent toutefois que l'harmonisation n'est pas la seule (ni la meilleure) solution pour viser cette équité : la prise en compte d'indicateurs différenciés lors de l'évaluation et l'ouverture des ensembles à des épreuves plus équitables ou plus en relation avec les motifs d'agir des filles (activités de la CC3 ou de la CC5) restent une priorité.

Après harmonisation :

La notation des filles, après harmonisation

les épreuves les plus favorables restent : Acrosport, Sauvetage, Musculation, chorégraphie Collective et Course en durée.

Les épreuves les plus défavorables restent : La danse en individuel, le saut en pentabond, le disque, le volley-ball (malgré l'harmonisation).

La notation des garçons, après harmonisation

les six épreuves les plus favorables étaient en 2007 : Sauvetage, Course de Haies, Chorégraphie collective, Rugby, Course en durée, Judo.

Elles sont cette année : Judo, Badminton en double, Pentabond, Musculation, Sauvetage et Triathlon.

les épreuves les plus défavorables sont : Danse en individuel, Step, Savate, Hauteur, Cirque

7 Dispense, inaptitudes partielles et contrôle adapté

Le nombre d'élèves dispensés est en légère hausse: 1656 (1569 en 2007 1769 en 2006 et 1796 en 2005)

1312 (1290 en 2007) élèves ont été notés sur 2 épreuves avec un certificat d'inaptitude pour une épreuve sur les trois obligatoires. Cette donnée reste stable La commission a pu **constater lors de l'examen des dossiers que le nombre de dispensés est « anormalement » élevé pour la troisième période de l'année scolaire.**

Les membres de la commission continuent à apprécier avec beaucoup d'attention la validité des « dispenses » saisies sur EPS NET et justifiées par un certificat médical. La commission académique recommande aux enseignants d'accorder le plus grand soin à la transmission de ces documents.

Comme l'année dernière, environ 70 élèves ont bénéficié d'un contrôle adapté.

8 Données non fournies et non traitées par EPS NET

Il s'agit des épreuves ponctuelles (obligatoires et option) ainsi que des épreuves d'option facultatives en CCF et d'option de complément.

BAC G		2007		2008	
		total	effectifs moyenne	total	moyenne
option fac CCF Bac G	total	1055	15.05	1035	15,5
	F	381	14.92	370	15,21
	M	674	15.12	665	15,63
option ponctu bac G	total	1664	12.14	1986	12,38
	F	742	12.35		
	M	922	11.98		
épreuv oblig ponctu Bac G	total	387	11.29	167	11,15
	F	186	11.48		
	M	201	11.18		

BAC T		effectifs moyenne			
		total	moyenne		
option fac CCF Bac T	total	434	14,33	494	14,18
	F	81	14,14	122	13,97
	M	353	14,37	494	14,25
option ponctu bac T	total	591	10,51	803	10,46
	F	160	10,86		
	M	423	10,37		
épreuv oblig ponctu Bac T	total	153	10,70	147	10,06
	F	90	10,	65	9,61
	M	63	11,6	82	10,36

Enseignement de complément : 73 candidats ont été notés dans cette épreuve en 2008 (67 en 2007) dans le BAC G moyenne 16,68

Quatre établissements de l'Académie proposent cet enseignement et 54 candidats (BAC G) et 19 candidats (BAC T) ont été notés cette année.

Pour le Bac G

Comme les années précédentes, nous constatons une grande homogénéité (garçons/filles) et une moyenne élevée : 16,68 (15,60 en 2007 ; 14,72 en 2006 et 15,53 en 2005).

Pour le Bac T

La moyenne est un peu plus faible 14,88 (14,33 en 2007) mais en hausse pour un effectif lui aussi en hausse avec 19 élèves

C'est toujours le même sentiment d'injustice qui prévaut dans ces établissements au regard de la faiblesse du coefficient (2) pour cette option par rapport aux autres options lourdes (arts, musique ...). Ce petit coefficient explique en partie le désengagement de certains élèves entre la 2nde et la 1^{ère}. Les deux solutions évoquées en 2006 restent identiques :

- augmenter directement le coefficient de cet enseignement (coeff au moins égal à 4)
- permettre à ces élèves d'ajouter un passage dans l'option facultative ponctuelle (coeff 2). Ceci donnerait finalement 6 coeff pour l'eps : 2 en enseignement commun, 2 en option de complément et 2 en option ponctuelle

9 CONCLUSION

Les résultats des élèves sont, cette année encore, en légère hausse avec 13,21 de moyenne générale. Les moyennes des filles et des garçons s'inscrivaient, avant les décisions de la commission académique, dans un écart de 1,1 pt. La commission a décidé de suivre la proposition de la commission nationale en faisant passer cet écart à moins de 1 point. Pour cela les notes des filles ont été augmentées dans 12 épreuves.

La réussite du passage à EPS NET, grâce à la collaboration de la DEC, du SIAL et de l'IPR se confirme. L'extension du recueil à la voie professionnelle pour la session 2008 n'a pu se réaliser que pour le bac. Les membres de la commission espèrent que le BEP et CAP fera l'objet d'une attention particulière pour 2009

Il reste à intégrer à EPS NET :

- La remontée des notes de l'option facultative et de l'option de complément en CCF.
- Le traitement automatique de quelques données qui était effectué par pack eps (cf souhaits de la commission nationale 2005- 2006).

Nous remercions, comme pour les années précédentes, l'ensemble des personnels, investis dans les tâches lourdes et variées, qui ont permis un fonctionnement serein et efficace de cette commission.